

**COMMUNE DE FELDKIRCH****PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 3 juillet 2020**

Sous la présidence de M. le Maire, Pierre SALZE, ouverture de la séance à 8 h 00, à la Mairie.

Présents : MM. Mmes STRUB Francine, TOME Jean, BLUMSTEIN Nicole, adjoints.  
MM. Mmes, OLIVIER Perrine, ROST Claire, SONGY Thierry, STIRMLINGER Francis, BOOTZ Philippe,  
FRANZ Paul Laurent, FELLY Loïc, HERRISÉ Anne, conseillers municipaux.

Procurations : Mme BAUDUIN Laetitia a donné procuration à Mme OLIVIER Perrine  
M. FELLY Loïc a donné procuration à M. ROMANN Jean-Marie

Absents : Mme GROSS Sabine

Mme BLUMSTEIN Nicole est désignée secrétaire de séance.

---

**Ordre du jour :**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Forêt : programme de travaux

---

**1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme BLUMSTEIN Nicole, est désignée secrétaire de séance, elle sera assistée par Mme Marie-Thérèse MANN.

**2. Forêt : programme de travaux**

Le nouveau programme de travaux 2020 proposé par les services de l'ONF n'ayant pas pu être approuvé lors de la séance du 23 juin dernier, une réunion a été organisée le lundi 29 juin, en mairie, en présence du garde-forestier.

Celui-ci a apporté toutes les précisions souhaitées aux membres de la commission forêt, ainsi qu'aux conseillers présents.

Le programme initialement voté en décembre 2019 n'a été exécuté que partiellement. Le choix ayant été fait d'exploiter en priorité les frênes malades avant leur dépérissement complet entraînant la chute de leur valeur marchande, qui se serait traduite par une perte importante pour la commune.

Les chemins détériorés lors des travaux seront remis en état dès que la météo le permettra.

Dans le programme présenté, les recettes brutes de bois d'œuvre et de bois d'industrie s'élèvent à 60 380 € pour un volume de 1177 m<sup>3</sup>, (144 m<sup>3</sup> Cité Alex et 1032 m<sup>3</sup> côté Bollwiller). Les dépenses d'exploitation (abattage, façonnage et débardage) représentent un montant de 49 491 € TTC.

Soit un bilan net prévisionnel HT de 17 655 €.

Dont il faut déduire des travaux de câblage et de transport de bois sur parc à grumes, pour un montant total de 7 490 €.

Le bois de chauffage représente 400 m<sup>3</sup> en totalité, dont 100 m<sup>3</sup> sont destinés aux cessionnaires côté Cité Alex, pour cet automne, les 300 m<sup>3</sup> restants sont des houppiers issus de l'exploitation côté Bollwiller, le tout pour une recette nette prévisionnelle de 1 200 €.

Après discussion, le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- D'approuver le programme de travaux d'exploitation proposé par l'ONF, tel que décrit ci-dessus

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 8 h 10.